

Bertogne



JUILLET & AOÛT
2021

BULLETIN COMMUNAL

TRAIL DES
DEUX OURTHES



P.2

Maison communale



P.10

Lauréats du CEB
à l'école de Givry



P.10

Les élèves de Champs
en balade

CITOYENNETÉ



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chères amies, chers amis,

L'année scolaire s'est terminée récemment avec ses joies et parfois, ses peines.

Une année compliquée où nos enfants, nos jeunes, ont vécu des moments pénibles, des moments qui ne trouvèrent pas toujours la cohérence nécessaire à une bonne réussite de leurs études.

Nous avons été stricts envers nos écoles communales, j'en conviens ; nos élèves, notre corps enseignant et notre pouvoir organisateur ont souffert pendant cette pandémie mais cette rigueur nous a préservés de la fermeture de classes ou mêmes d'écoles et nos enfants, eux aussi, ont été préservés de ce virus.

Nos étudiants ont tous réussi leur CEB (Certificat d'Etude de Base) et je tiens à les en féliciter et à leur souhaiter bon vent dans leurs futures études, quel que soit leur degré de réussite actuel. Ils peuvent trouver, de par leur volonté, une place valable dans notre société très diversifiée.

Passez d'agréables vacances, ressourcez-vous, reposez-vous et ...profitez !,

Votre Bourgmestre,
Christian Glaude.



www.bertogne.be,
C'EST AUSSI VOTRE SITE !

Comme vous l'avez peut-être remarqué, le site internet communal a fait peau neuve. Nous essayons autant que possible de le rendre dynamique. Pour cela, nous avons aussi besoin de vous !

Vous organisez un événement dans la commune? Transmettez les infos à adi@bertogne.be (texte et photo, pas de flyer si possible) et nous l'intégrerons à l'agenda. De plus, nous pourrions aussi partager ces informations sur notre page Facebook.

 Commune de Bertogne



FOD MOBILITEIT EN VERVOER
SPF MOBILITEIT EN TRANSPORTS

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !
Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?
Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.



www.mobilit.belgium.be



LES INFOS DE LA POLICE

ENSEMBLE, PARTAGEONS MIEUX LA ROUTE

Depuis la crise sanitaire, la mobilité a changé : le trafic n'est plus aussi dense et vous n'avez jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui à vous déplacer à moto, à vélo et à pied : la part des kilomètres parcourus à vélo et à pied a augmenté de 40% en 2020.

Partager l'espace de circulation entre les différents types d'usagers n'est pas toujours chose aisée et peut avoir de lourdes conséquences : sur l'ensemble des accidents corporels en Wallonie, deux accidents sur trois sont des collisions entre plusieurs usagers, et ils représentent surtout un accident mortel sur deux.

S'OUVRIRE À LA RÉALITÉ DE L'AUTRE

Au-delà de la connaissance du code de la route, et de la connaissance de la réalité pratique des autres types d'usagers, vous ouvrir aux autres est la clé pour un meilleur partage de la route et cela bénéficie à la sécurité de tous.

DUCOMBLE Virginie

Premier Inspecteur - Division Accueil Quartiers BERTOGNE

Zone de Police 5301 - Centre Ardenne - Rue Grande (Bertogne), 33/1 - 6687 BERTOGNE - GSM: 0498/93.43.37 - Fax: 061/21.06.78

DES GESTES SIMPLES

La communication entre usagers est souvent sous-estimée, un simple geste de la main peut parfois tout changer. Que cela soit sur l'autoroute, dans les ronds-points ou aux feux, il existe des gestes simples que vous pouvez effectuer pour déjà avoir un impact sur votre sécurité ... :

- À pied, évitez de traverser sans regarder
- À vélo, ne passez pas lorsque le feu est rouge
- Pensez à bien indiquer vos changements de direction, peu importe votre mode de déplacement.

QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?

Faites preuve de civisme et de courtoisie. Si tout le monde y met du sien et prend en compte les autres modes de déplacement, les interactions entre usagers de la route se passent au mieux et bon nombre d'accidents sont ainsi évités. Lors d'une mauvaise interaction entre usagers, nous avons tendance à chercher un fautif alors qu'il n'y en a pas nécessairement. Gardez donc votre calme.



BASTOGNE ET BERTOGNE : des forces en commun en faveur du citoyen

Rendre un meilleur service aux citoyens, c'est l'objectif des communes de Bastogne et de Bertogne, qui depuis un certain temps, mettent leurs forces et leurs compétences en commun. Ainsi, les six agents du service propreté de Bastogne, les

agents constatateurs, interviendront désormais également sur Bertogne.

Leur mission consiste à veiller à l'ordre et à éviter les dépôts sauvages ou autres incivilités susceptibles de survenir dans la commune.

En cas de nécessité, vous pouvez les joindre par téléphone au 061/26.26.74 ou par mail :

agentsconstatateurs@bertogne.be

LES INFOS DE L'ADL



ADL de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne
Frédérique Gatellier
adl@bertogne.be ou 061/21.61.09
www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

Quelles sont les démarches permettant d'ouvrir un commerce ?

En plus d'obtenir un statut d'indépendant ou d'indépendant à titre complémentaire, quelques démarches sont aussi nécessaires afin d'ouvrir un commerce.

DEMANDE DE PERMIS OU NOTIFICATION À LA COMMUNE

- **Si votre projet est égal ou inférieur à 400 m²**

Le Collège communal doit être informé de toute ouverture, extension ou modification de la nature de l'activité commerciale d'un établissement de commerce de détail d'une surface commerciale nette égale ou inférieure à 400 m² non soumise à un permis d'implantation commerciale, à un permis intégré ou à une déclaration (décret «implantation commerciale du 5 février 2015»).

Formulaire d'information du SPW à envoyer au service ADL de votre commune (formulaire disponible sur le site www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be)

- **Si votre projet est supérieur à 400 m²**

Une demande de permis d'implantation commerciale (PIC) est à déposer auprès de la Commune (service implantations commerciales) que ce soit pour une nouvelle construction, une extension d'une surface déjà existante, un ensemble d'établissements de commerce de détail, ...

Cette demande de permis est nécessaire lorsque la surface commerciale nette (= surface accessible au public) du commerce (= commerce de détail hors Horeca et services) dépasse le 400 m² (décret « Implantation commerciale du 5 février 2015). Plus d'information auprès du service urbanisme de votre commune.

Pour l'ouverture de commerce proposant des denrées alimentaires, il faut également une autorisation de l'AFSCA.

LA POSE D'UNE ENSEIGNE

La pose ou la modification d'une enseigne doit faire l'objet d'un permis d'urbanisme dont les impacts sont limités (code de développement territorial, D.IV. 4 2°). Dès cessation de l'activité, l'enseigne devra être obligatoirement retirée sous peine d'une amende.

Plus d'information auprès du service urbanisme de votre commune.

LA MODIFICATION DE L'AFFECTATION DU BÂTIMENT POUR EN FAIRE UN COMMERCE

Si vous souhaitez installer un commerce dans un bâtiment repris comme logement, vous devez introduire une demande de modification d'affectation du bâtiment avant d'y ouvrir un commerce seulement si vous effectuez des travaux d'aménagements demandant un permis ou si la surface commerciale est supérieure à 300m² (code de développement territorial art.R.IV.4-1).

Une visite et/ou un contact avec l'ADL est également recommandé afin de pouvoir compléter le répertoire des indépendants, ainsi que de pouvoir promouvoir votre installation.

Vous souhaitez plus d'informations ?

N'hésitez pas à contacter l'ADL :
adl@bertogne.be ou 061/21.61.09



COMMUNES DU COMMERCE ÉQUITABLE

Bertogne, Commune du commerce équitable depuis août 2018

En 2017, la commune de Bertogne a pris la résolution de s'impliquer dans la campagne « Commune du Commerce équitable ». Grâce à différentes actions mises en place, elle a obtenu le titre un an plus tard. Pour cela, six critères à remplir : l'engagement de la commune, la présence de produits issus du commerce équitable dans les commerces, l'Horeca, les entreprises, les écoles et d'autres groupes, des actions de sensibilisation, la mise en place d'un comité de pilotage et un soutien en faveur des produits locaux.

Une fois le titre obtenu, ce n'est pas fini. La commune s'engage à maintenir le cap de l'équitable et une évaluation externe a lieu tous les 2 ans. Réussite pour la commune lors de sa première évaluation : 77,48% ! Prochain challenge, augmenter cette moyenne !

Plusieurs critères se basent sur la mobilisation des acteurs locaux. Vous êtes une entreprise, un club, un hébergement touristique, une asbl ou un groupement et vous voulez intégrer un peu (beaucoup) d'équitable dans vos actions/votre quotidien ?

N'hésitez pas à contacter l'ADL
adl@bertogne.be
ou 061/21.61.09

La chenille processionnaire du chêne est chez nous, soyez vigilants !

Attention, cette chenille est dangereuse pour votre santé et celle de vos animaux.

Des poils urticants apparaissent en effet sur les chenilles aux alentours de la mi-mai et jusqu'à la fin du mois de juin. Les poils restent présents, même après le départ des chenilles, et peuvent se propager avec le vent. Après des années, les nids peuvent encore poser des problèmes et contenir ces poils urticants...

RISQUE POUR LA SANTÉ HUMAINE :

Les poils de la chenille processionnaire du chêne provoquent une réaction urticante ou de l'urticaire, une éruption cutanée douloureuse avec de fortes démangeaisons. Une intervention médicale peut être nécessaire, mais la plupart des symptômes sont uniquement dérangeants et peuvent être traités de manière symptomatique. En cas de vomissements, de vertige et de fièvre, il est conseillé de vous rendre à l'hôpital.

En cas de problème grave, nous vous recommandons de faire appel aux services d'urgences (112) ou au centre antipoison (070/245.245).

CONSEILS POUR LES RIVERAINS DES ZONES INFECTÉES

Les poils urticants sont facilement dispersés par le vent. Dans les régions où sévissent les chenilles, certaines précautions sont recommandées :



- Ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre
- Laver soigneusement les légumes du jardin.
- Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol.
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. A distance, les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes.

UN RISQUE POUR LA SANTÉ ANIMALE

Les animaux de compagnie et le bétail sont également vulnérables par contact, voire ingestion. Lors d'une balade, un chien peut être touché par les poils urticants des chenilles.

Nous recommandons d'être vigilants à la présence de cette chenille et d'éventuels foyers lors de vos balades et vous invitons à contacter l'administration communale le cas échéant, au 061/21.61.09.

Les produits locaux et artisanaux c'est au

ESTADIER Ardennes ENCHANTER

MARCHÉ DU TERROIR DES DEUX OURTHES

20^{ème} édition 2021

WWW.MARCHEDUTERROIR.BE

AMBERLOUP
8 & 29 juillet - 5 & 26 août

TENNEVILLE
15 juillet - 12 août

BERTOGNE
22 juillet - 19 août

RETROUVEZ NOS ARTISANS ET PRODUCTEURS
CHAQUE JEUDI DE 17H00 À 20H00

RECRUTEMENT INFIRMIER/INFIRMIÈRE

- Tu sors de l'école, tu es jeune diplômé (e) ?
- Ou tu veux simplement changer d'air, car ton poste actuel ne te correspond plus...
- Cette offre d'emploi est faite pour toi !

La MR / MRS Louis Palange (Houffalize) recrute un (e) infirmier(e) pour entrée immédiate.
Temps plein ou temps partiel à ta meilleure convenance (CDD en vue CDI)

Nous te proposons un cadre de travail exceptionnel avec une ambiance familiale et conviviale où notre priorité est le respect de la Personne Agée et de tous au sein d'une équipe dynamique, sans cesse à la recherche d'une qualité de travail optimum.

Il ne manque que toi dans l'équipe, n'attends pas et prends contact avec la Directrice : **Vinciane Foguene**
0495/ 28 80 79 - vinciane.foguene@houffalize.be
Tu seras accueilli (e) avec bienveillance.

Cette offre d'emploi vous est présentée dans le cadre du partenariat qui lie la Commune de Bertogne et le home Louis Palange, offrant ainsi une certaine priorité aux habitants de la commune de Bertogne.



NOUVELLE COLLECTE DES PMC CHEZ VOUS

À PARTIR D'OCTOBRE 2021

Depuis plus de 30 ans, les bouteilles en plastique, boîtes de conserve et cartons à boissons sont récoltés via les recyparcs à hauteur de 10 kg par habitant et par an. Demain, une page se tourne. Les emballages PMC seront collectés uniquement en porte-à-porte, toutes les 2 semaines, via le sac bleu.

6,2 KG SUPPLÉMENTAIRES GRÂCE AU PORTE-À-PORTE

Ce n'est pas un retour en arrière, mais un grand pas en avant, comme l'a prouvé l'expérience pilote menée par IDELUX dans les communes d'ARLON, de BASTOGNE et de LIERNEUX où le sac bleu a permis de récolter 30% de PMC (6,2 kg/hab./an) de plus.

8 KG SUPPLÉMENTAIRES GRÂCE À DE NOUVELLES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Deuxième changement : de nouveaux emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre, tubes de dentifrice, paquets de chips, ravieres en plastique...) représentant 8 kg/hab./an pourront dorénavant être triés et recyclés !

BÉNÉFICES ?

- plus de déchets recyclés (jusqu'à 24 kg/hab./an au lieu de 10) ;
- moins de déchets résiduels ;
- plus facile de trier à la maison ;
- moins de déplacements vers le recyparc.

ÇA DÉMARRE QUAND ?

Selon la commune, la première collecte aura lieu entre le 4 et le 15 octobre 2021. Les dates sont disponibles sur > Déchets > Nos collectes en porte-à-porte > Dates des collectes ou via le QR code ci-joint.

SCANNEZ MOI



D'ICI LÀ, JE FAIS QUOI ?

Pour l'instant, rien ne change. Continuez à déposer :

- les emballages PMC, pots de fleurs, films plastiques...au recyparc ;
- les pots de yaourt, barquettes de beurre et sachets de chips... dans les déchets résiduels.

ET APRÈS ?

Une fois la collecte en porte-à-porte des emballages PMC en route, ceux-ci ne seront plus acceptés au recyparc. L'espace disponible sera mis à profit pour développer de nouvelles filières de recyclage (plâtres, matelas, ...).

Chaque citoyen recevra également le moment venu un toutes-boîtes reprenant les dates de collecte, les consignes de tri, 2 sacs bleus et un bon pour un rouleau gratuit.



En attendant, voici déjà quelques informations :

1. LES SACS

Seuls les sacs bleus au nom d'IDELUX Environnement (60 litres) seront autorisés. Ils seront vendus dans de nombreux commerces locaux au prix de 3 € par rouleau de 20 sacs, soit 0,15€ par sac.

UN COÛT EN PLUS ?

Oui, mais vous irez moins souvent au recyparc et vous achèterez moins de sacs « fraction résiduelle », ou vous allègerez votre duobac.

EN TANT QUE PROFESSIONNEL, POURRAIS-JE AUSSI UTILISER CES SACS ?

Oui, les commerces, gîtes, restaurateurs, administrations... pourront bénéficier de la collecte élargie des PMC en porte-à-porte en utilisant les sacs de 60 litres.

2. LE TRI

Aujourd'hui, vous triez 7 fractions via les recyparcs (PET, PEHD, PP, métal...). Demain, votre sac bleu sera trié automatiquement en 14 fractions grâce à de nouvelles technologies (tri optique, tri densimétrique...) au centre de tri en Wallonie.

3. LE RECYCLAGE

En triant correctement, nous pouvons réutiliser les emballages usagés comme matière première. Nous économisons ainsi de l'énergie et émettons moins de CO2. En Belgique, l'objectif est de recycler 65 % des emballages en plastique d'ici 2023. En 2019, l'objectif était de 46 % et de 50 % en 2020. Encore un petit effort, donc !

>>> PLUS D'INFOS ?

<https://www.idelux.be/fr/collecte-des-emballages-pmc.html?IDC=2510&IDD=54176> et www.trionsmieux.be

Une toutes-boîtes sera distribué en temps voulu afin de préciser les nouvelles conditions de tri et de ramassage.

CULTURE & PATRIMOINE



Conseil consultatif communal des aînés (CCCA)

C'est avec une vive émotion que nous rendons un dernier hommage à M. Jean-Marie Yeansenne et à Mme Nicole Lepage, qui nous ont subitement quittés respectivement les 9 avril et 9 mai dernier. Ils étaient tous deux très impliqués dans la vie citoyenne. Nicole assurait avec passion la présidence de la section des anciens prisonniers de guerre de Bertogne et le rôle de trésorière au sein du conseil consultatif communal des aînés. Jean-Marie avait depuis peu repris la présidence de ce conseil.

Tous deux laissent un grand vide derrière eux. Qu'ils reposent en paix.



M. Jean-Marie Yeansenne



Mme Nicole Lepage

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BERTOGNE

Rue Viomont 8

HEURES D'OUVERTURE POUR LE PRÊT :

- **Judi de 13h00 à 16h00**
- **Samedi de 10h00 à 12h00**

Vinciane PRESER:

0474/33.10.23

biblio.berto@gmail.com

 Bibliothèque de Bertogne



ACHATS 2021

- **Trois /**
Valérie Perrin
- **Les étincelles /**
Julien Sandrel
- **Je revenais des autres /**
Mélissa Da Costa
- **Avant toi /**
Jojo Moyes
- **Après toi /**
Jojo Moyes
- **La trace des étoiles /**
Eva Biname
- **Cette nuit-là /**
Victoria Hislop
- **Disparues /**
S.J. Watson



Pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans

Moments de partage autour des livres et de la lecture. Choix d'ouvrages sur un thème en fonction de l'âge des enfants, échanges et activité ludique autour des albums, romans ou documentaires.

Les animations « *Il était une fois* » recommenceront dès octobre (un jeudi par mois de 16 à 17 heures).

Vous pouvez dès à présent réserver via l'adresse mail biblio.berto@gmail.com. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.



BOUGEONS ENSEMBLE

Reprise des marches le mercredi à 18h30

N'oubliez pas votre gilet fluorescent et 20 cents de participation aux frais. Les participants s'engagent à avoir une assurance liée à leur mutuelle.

Le groupement décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.

CONTACTS :

Geneviève Knott : 0495/69 48 79

Nicolas Maron : 0477/04 74 00

Organisation entièrement bénévole.

DATE	LIEU DE DÉPART
21/07	Marche organisée par le syndicat d'initiative. Renseignements au 061/21.72.82
28/07	Gives (<i>ancienne école</i>)
04/08	Champs (<i>église</i>)
11/08	Houffalize (<i>terrain de foot</i>)
18/08	Bertogne n°40 Rue Grande
25/08	Compogne (<i>terrain B</i>)
01/09	Roumont (<i>église</i>)
08/09	Rachamps (<i>église</i>)
15/09	Bertogne n°40 Rue Grande
22/09	Givry (<i>église</i>)
29/09	Longchamps (<i>église</i>)

Trail des deux Ourthes à Bertogne

Le 15 mai dernier, ce sont 450 participants qui ont pris le départ par bulles de 4 tout au long de la journée. Deux parcours au choix étaient proposés : 12,5km avec 500 mètres de dénivelé, ou 25km avec 1250 mètres de dénivelé. Pas de chrono, pas de ravito,



pas de douches et pas de bar, juste le plaisir de bouger.

En revanche, une bière locale, la «Tendue» de la brasserie du comte Hener de Mabompré, était offerte à l'arrivée et à emporter chez soi.

En bout de course, des coureurs très heureux d'avoir participé à un évènement, d'avoir vu d'autres personnes, même de loin.

Sentiment partagé par les membres de l'organisation.

Des parcours qui ont été qualifiés de sauvages et techniques, mais surtout de magnifiques.

Plein les pattes, plein les yeux. Notre devise !

* Bénéfices reversés à la maison des jeunes de Bastogne et à l'asbl La Ruche de Flamierge afin des les accompagner financièrement dans leurs projets futurs pour l'épanouissement des jeunes.



BERTOGNE



Run&Bike

Vendredi 06/08/2021

Inscriptions : dès 18h30
(Ecole Communale Rue Grande 31)

Départ : 19h30

Parcours : 7 km et 12 km

Info : Knott Geneviève 0495/69.48.79

JÉRÔME MARTINY

Sur la route du Dakar

Interview réalisé par
Christianne Detaille :

«Je suis un sportif de la commune de Bertogne (Longchamps). Mon rêve d'enfant est de participer au Dakar. L'élément déclencheur de cette envie est d'avoir vu mon papa (et sa moto).

Je suis un pilote de moto-cross, d'endurance et d'enduro avec des classements non négligeables. Je pensais que mon palmarès suffirait pour valider mon inscription pour le Dakar, mais non, je devais participer à un autre rallye, ce que j'ai fait au rallye d'Andalousie. Je me suis bien débrouillé, ce qui m'a permis de gagner mon ticket pour traverser le désert de l'Arabie Saoudite en janvier 2022.

Il me reste quelques mois pour ma préparation et trouver sponsors et aides diverses. »



BOIS DE

FAYS :

RAPPEL

UTILE

Suite et en réponse à l'interpellation de plusieurs citoyens, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de réserver à l'avance l'aire de barbecue du bois de Fays. Ce site est avant tout un espace convivial propice aux rencontres et aux découvertes.

Nous vous rappelons également que le site est sous vidéosurveillance (à laquelle nous avons déjà eu recours) et que nous comptons sur chacun des occupants pour respecter les lieux et repartir avec ses déchets.

LONGCHAMPS

(6km de Bastogne)

sur le site de l'école communale

12^{ème}

Dimanche
08 août 2021

* sous réserve des conditions météorologiques

brocante

Organisation asbl jumelage Longchamps/Séguret

Réservation au • **ENTRÉE GRATUITE**
+32 489 07 27 33 • Petite restauration
+32 497 76 87 16 • Emplacement 2€ du mètre min. 3m

ou par mail
à l'adresse

brocantelongchamps@
gmail.com

Ouvert aux exposants
professionnels ou aux
amateurs de
tout âge



DÉGUSTATION
ET VENTE DE VINS DE
SÉGURET (CÔTE DU RHÔNE)

RANDONNÉE

QUAD - MOTO - SSV

BERTOEGNE

Infos et inscriptions :

<https://www.weezevent.com/randonnee-quad-bertogne-2021>

Randonnée quad Bertogne



SAMEDI 21 AOÛT 2021

ENFANCE & JEUNESSE



ECOLE DE BERTOGNE

Les enfants de l'école de Bertogne et leurs enseignants poursuivent le projet « *Ose le vert et recrée ta cour* ».

Ici les petits de maternelle préparent le sol et sèment des fleurs des champs

Tout un programme pour ces petites mains :

- Biner et enlever les pierres
- Semer
- Ratisser et cacher les semences
- Rouler et tasser la terre



Une fin d'année bien remplie à Compogne

Les sixièmes passent leurs CEB (en compagnie de Polifox qui est également venu nous rendre visite le 30 juin). Certains grands ont également pu présenter leurs chefs d'œuvres devant un parterre de parents.

Une marche parrainée a été organisée par les enfants ... dans le village vu les risques d'orages violents annoncés. Il

a fallu de la jugeote et un bon sens de l'orientation pour trouver des pièces de puzzle annonçant une belle surprise !

Les fêtes des valises a aussi eu lieu ; les Petits Pas de 3^{ème} maternelle sont venus présenter leurs découvertes scolaires à leur future madame de primaire et les grands qui partent vers de nouveaux horizons ont été fêtés.

Bref, une fin d'année qui ne nous a pas permis de nous ennuyer.

Pour plus de découvertes, n'hésitez pas à faire un tour sur le site de notre école : <https://sites.google.com/view/ecoledcompogne>



Chefs d'œuvres



Fête des valises



Marche parrainée



Visite Polifox

ECOLE DE GIVRY

A l'école de Givry, les enseignants ont mis les bouchées doubles pour terminer cette année particulière en beauté.



Lundi 28 juin, alors que les élèves de 6^{ème} avaient préparé des petites épreuves sportives au terrain de football pour ceux de P3 à P5, les maternelles et P1/P2, quant à eux, ont pu profiter des vélos et de 2 châteaux gonflables installés dans la cour.



Le lendemain, tous ont fait une belle balade pour le plaisir d'être ensemble et de prendre le temps d'observer la nature qui nous entoure.

Au retour à l'école, ce sont les grands qui s'en sont donnés à cœur joie dans les châteaux.

A midi ... quelle surprise !!!! Tiré par une voiture qui fascinait déjà les adeptes de belles mécaniques, un food-truck s'est installé dans la grande cour de l'école. Les estomacs criaient famine et c'est la bouille réjouie que tous ont dégusté frites et hamburger pour le plaisir des papilles !



Dans l'après-midi, la camionnette du marchand de glace a pris la place du food-truck pour offrir à chacun une délicieuse douceur rafraichissante.



Deux belles journées que la météo n'a pas empêchées d'être parfaitement réussies !

Suite à la participation de notre école au projet « *Ecole plus propre* », les enfants de 1^{er} et 2^{ème} maternelle de Givry ont décidé de créer des petits potagers.

Ils ont rempli les différents bacs, réalisés par un papa, avec du terreau puis ils y ont semé des carottes et planté des oignons, des fraisiers, des courgettes, des potirons et un concombre.

Régulièrement, nous allons constater l'évolution et si la récolte nous le permet, nous réaliserons avec les enfants des recettes culinaires.



ECOLE DE CHAMPS

En cette fin d'année, les enfants de l'école de Champs ont vécu différentes activités :

- La visite de Polifox qui leur a fait extrêmement plaisir. Il nous a même fait une démonstration de balançoire et de descente de toboggan !
- Une belle balade aux alentours de l'école. Au programme, observation de limaces, cueillette de fleurs et exploration de grosses flaques d'eau. Un vrai régal pour tous !
- Pour terminer l'année en beauté, nous avons organisé un déjeuner avec des croissants, des pains au chocolat, du cacao et du jus d'orange. Ce fut un agréable moment passé tous ensemble !



ECOLE DE LONGCHAMPS

Le ciel est serein ce mardi 29 juin quand nous nous mettons en route vers l'aire de détente de Fays pour une journée «Sports/nature». Après une heure et quart de marche, nous arrivons à destination. Après la petite collation, chaque groupe classe est dirigé vers diverses activités organisées en ateliers tournants. Les uns participent à de mini olympiades organisées par Monsieur Adrien, les autres découvrent le sentier didactique avec Monsieur Pierre, d'autres encore s'affrontent dans des joutes endiablées de pétanque sous la conduite de Madame Amélie. Un dernier groupe découvre le monde fascinant des abeilles grâce aux connaissances partagées par Monsieur Pierret sous l'œil bienveillant de Madame Fanny. Le tout dernier groupe a en plus eu la chance de pouvoir observer la reine. Ah oui, j'oubliais, quel délice ce miel, merci à Axel et à sa compagne !

A l'heure prévue du retour, le ciel s'assombrit. Afin d'éviter «la drache», nous choisissons de rentrer en voiture. Après quelques allers-retours de nos enseignants chauffeurs, le dernier d'entre tous quitte le site non sans avoir essayé quelques gouttes. Devinez-vous de qui il s'agit ?

Bref, les dieux étaient avec nous, et croyez bien que nous en avons profité !



Fervents supporters de notre équipe nationale de football, tous les enfants des classes maternelles et primaires ont entonné une chanson d'encouragement aux Diables Rouges. Le texte avait été écrit par Mme Annick sur la mélodie du «coach» de Soprano.

Un clip a été envoyé à Pep's Radio dans le cadre d'un concours organisé pour les écoles.

PRIX DE LA CAMARADERIE DU ROTARY DE BASTOGNE : 21^{ème} édition

Rempporter le «Prix de la camaraderie» est sans nul doute une belle récompense, la preuve que nos jeunes ont de belles qualités et de belles valeurs humaines.

La Commune de Bertogne tient donc à mettre à l'honneur les 5 lauréats qui ont remporté ce magnifique prix :



Malicia LEPAGE
(Ecole de Bertogne)



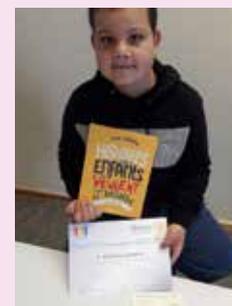
Cilia FRAIKIN
(Ecole de Champs)



Constant
GAUTHIER
(Ecole de Givry)



Chloé DEBOSSCHERE
(Ecole de Longchamps)



Anthony CALAY
(Ecole de Mande-St-Etienne)

PERMANENCE

Christian GLAUDE - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h
0498 38 55 37
bourgmestre@bertogne.be

Jean-Marc FRANCO - 1^{er} Echevin
Sur rendez-vous
0474 86 01 51
jeanmarc.franco@bertogne.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS -
2^{ème} Echevin
0493 87 90 55
gretel.schrijvers@bertogne.be

Eric DEMEUSE - 3^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28
eric.demeuse@bertogne.be

Michel PONCIN - Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h
061 21 72 55 - 0494 37 65 68
president.cpas@bertogne.be

L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST OUVERTE:

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent
se présenter pendant les heures
d'ouverture des bureaux,
un service de rendez-vous existe :

061 21 61 09



www.bertogne.be